



Editorial

Le premier semestre, qui s'achève, a été marqué par une intense activité électorale pour nous tous, les urnes ont parlé. Le premier verdict est tombé le 6 mai dernier avec l'élection d'un nouveau Président de la République. Le deuxième verdict le 17 juin, qui nous concerne au plus près, est l'élection d'un nouveau député pour la 7^{ème} Circonscription.

Dans notre petit village, notre quotidien ne change pas. Le budget a été voté. Nous continuons de gérer les dépenses de fonctionnement afin d'améliorer notre situation financière et ce malgré la non augmentation des impôts locaux depuis 2001.

Notre commune continuera à investir afin d'améliorer notre cadre de vie : voirie, église, foyer et route RD 22.

Pour certains d'entre vous se sont bientôt les vacances après une année de travail, pour d'autres la période des examens et la recherche d'une nouvelle orientation scolaire, je vous souhaite de bonnes vacances et pleins succès aux examens pour nos jeunes.

Jean-Jacques BALLEVRE

De nouveaux électeurs

Ils étaient 15 sur 23 à pouvoir se libérer samedi 7 avril en matinée pour une petite cérémonie en mairie, mise en place par décret ministériel du 8 février 2007.

Après un discours du Maire, M. Jean-Jacques Ballèvre, sur les droits et devoirs des citoyens, le petit livret du citoyen leur a été remis, accompagné de leur première carte d'électeur. En présence de plusieurs conseillers municipaux, il les a également invités à faire leur devoir aux prochaines élections, et à s'investir dans la vie de la commune.



Sommaire

Edito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune...	p 7
Le marais d'Altwiller	p 9
La vie au village	p 13
Civisme	p 15
La vie associative	p 16
Autrefois	p 19
Informations pratiques	p 20

Les réunions du Conseil Municipal

Séance du 09 décembre 2011

➤ Très haut débit – mandat au Coordonnateur

Le Conseil Municipal donne mandat à la Commune de Hettange Grande pour solliciter les subventions CPER, FEDER et FNADT ; les aides obtenues seront reversées par cette Commune.

➤ Renouvellement contrat de travail

Le contrat de l'ATSEM arrive à échéance le 31 décembre à l'issue de la période 2009 – 2011. Le Conseil Municipal renouvelle le contrat pour une durée de trois ans.

➤ Modifications des statuts de la Communauté des Communes du Pays Naborien

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification des statuts, à savoir :

Elaboration du schéma de secteur et prise en compte du complexe nautique de Saint-Avold.

➤ Information du SCOT

Approbation du schéma de Cohérence du Val de Rosselle.

➤ Marais d'ALTVILLER

Les demandes de subventions ont été notifiées :

20 % pour le Conseil Général,

60 % pour l'Agence de l'Eau.

Le Comité de pilotage se réunira le 15 décembre en mairie pour la réalisation du plan de gestion et d'aménagement.

Un courrier sera envoyé aux propriétaires pour l'acquisition des terrains.

➤ Bilan des travaux 2011

- Travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments logement et école.

Coût total : 49 959,61 € HT, soit une augmentation de 272,30 € par rapport à l'appel d'offre

- Construction salle d'éveil et de jeux

Coût total : 309 285,10 € HT, soit une augmentation de 23 204, 50 € par rapport à l'appel d'offre

- Subventions obtenues

- Conseil Général de la Moselle Pacte 57 : 132 703,00 €

- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : 65 701,00 €

- Subvention Parlementaire : 10 000,00 €

- Fonds de concours CCPN : 30 000,00 €

Soit un total de : 238 404,00 €

Notre dossier est éligible au titre du FEDER (Fonds Européens de Développement Régional) et de la part du Conseil Régional. Les subventions seront attribuées au mois de mars 2012.

➤ Démission de la secrétaire de mairie

Le maire informe le Conseil Municipal de la démission de la secrétaire de mairie, en date du 7 décembre.

Les démarches auprès du Centre de Gestion ont été entreprises pour la déclaration de vacance d'emploi..

Séance du 24 février 2012

➤ Convention d'occupation précaire (COP) – Conteneur à verre

Suite à la prise de compétences des ordures ménagères par la CCPN, les biens transférés sont les colonnes destinées à la dépose du verre et une convention doit être signée entre la Commune et la CCPN.

➤ Entretien des espaces verts

Les travaux sont attribués à l'ESAT Le Village pour un montant de 7 071,88 € TTC.

➤ Personnel communal – attribution indemnités

Les indemnités d'administration et de technicité (IAT) et d'exercice de missions des préfetures (IEMP) ont été attribuées à la nouvelle secrétaire de mairie suivant les critères adoptés par le Conseil Municipal.

➤ Autorisation de signature des actes pour l'achat des terrains de la zone espace naturel sensible

Le Conseil Municipal décide l'acquisition des terrains pour un montant de 46 062,65 € hors frais de notaire. Les subventions du Conseil Général (20 %) et de l'Agence de l'Eau (60 %) sont accordées. Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer les actes afférents à ces acquisitions.

➤ Impayés année 2009

Le Comptable du Trésor a fait parvenir l'état de présentation et d'admission en non-valeur de la commune d'Altviller et cela concerne l'AAPPMA GAULLE ST-PIERRE, association dissoute en 2008. Le Conseil Municipal admet cette créance en non-valeur pour un montant de 152,45 €.

➤ **Compte administratif 2011**

		Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	565 865,00	418 192,00	984 057,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'ex.)	B	568 471,63	356 680,76	925 152,39
Réduction de titres	C	65 701,00	0,00	65 701,00
Recettes nettes	D=B-C	502 770,63	356 680,76	859 451,39
Reste à Réaliser				
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	E	565 865,00	418 192,00	984 057,00
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'ex.)	F	498 061,22	199 796,13	697 857,35
Mandats annulés	G	0,00	167,00	167,00
Dépenses nettes	H=F-G	498 061,22	199 629,13	697 690,35
RESULTATS				
Résultat de l'exercice 2011 EXCEDENT		4 709,41	157 051,63	161 761,04

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2010	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2011	RESULTAT DE L'EXERCICE 2011	RESULTAT DE CLOTURE 2011
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	82 453,06	0,00	4 709,41	87 162,47
FONCTIONNEMENT	229 069,04	100 000,00	157 051,63	286 120,67
TOTAL GENERAL	311 522,10	100 000,00	161 761,04	373 283,14

➤ **Divers**

Des travaux d'élagage ont été réalisés par l'entreprise VELT pour un montant de 1 520, 00 €

➤ **Demande de subvention placette Impasse des Primevères**

Le Conseil Municipal sollicite le concours du Département de la Moselle au titre des amendes de police.

➤ **Emplois jeunes – Job d'été**

Cinq garçons et une fille de 17 ans sont concernés pour la période du 09 juillet au 20 juillet 2012 de 8 h à 12 h, du lundi au vendredi sur la base de 20h/semaine. L'encadrement sera assuré par les conseillers municipaux. Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération.

➤ **Location photocopieur école - mairie**

Quatre prestataires ont été contactés. L'entreprise BUROLOR présente l'offre économiquement la plus avantageuse et a été retenue pour un montant de 111,29 € par mois.

➤ **Travaux 2012**

✓ **Choix des entreprises travaux de voirie**

Le projet relatif aux travaux de voirie à savoir :

reprise de trottoirs rue de la Nied, reprise de la chaussée, rue de l'Eglise et aménagement de la placette Impasse des Primevères. Après analyse des devis, les travaux ont été confiés à l'entreprise BATI TP pour un montant hors taxe de : 22 241,55 €.

✓ **Choix des entreprises changement de portes et fenêtres**

Le projet relatif aux travaux menuiserie à savoir :

Porte du club house, porte d'entrée du logement/école et trois fenêtres du logement/antenne paroissiale.

Après analyse des devis, les travaux ont été confiés à la menuiserie RUCHO - SIPPEL pour un montant hors taxe de : 5 664,00 €.

Le projet relatif aux travaux de mise en conformité de l'installation électrique des cloches et du remplacement des marteaux du glas. Les travaux ont été confiés à l'entreprise BODET pour un montant HT de 5 243,00 €. Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Département de la Moselle dans le cadre du maintien du patrimoine.

Divers travaux 2012

● Confection et pose d'un plan de travail + Frigo (bureau de la directrice) :	2 030,81 € T.T.C
● Travaux acoustiques salle d'éveil :	2 952,92 € T.T.C (prévisionnel)
● Signalisation horizontale :	1 600,85 € T.T.C
● Signalisation « Francique » :	934,32 € T.T.C
● Nettoyage du grenier logement presbytère : (Association AIDE) + Frais de déchetterie (10 et 15 € m3)	530,00 € T.T.C
● Peinture Club House : Chantier d'insertion (Uniquement frais de peinture)	985,26 € T.T.C
● Travaux Foyer (acoustique + économie d'énergie + peinture) :	42 759,00 € T.T.C (prévisionnel)

D'autres travaux sont prévus mais les devis n'ont pas encore été demandés.

- Tableau électrique presbytère
- Remplacement de 2 radiateurs logement presbytère
- Aménagement du plancher + remplacement de la laine
de verre (grenier logement presbytère)
- Entrée Eglise/clocher : remplacement du carrelage

➤ **Travaux sylvicoles 2012**

L'ONF propose le devis des travaux d'entretien suivants :

Cloisonnement sylvicole (entretien mécanisé) et dégagement manuel des régénérations naturelles (localisation : 7) pour un montant de 3 680 € H.T.

Entretien du parcellaire : traitement mécanique (localisation : canton du HEILIGENBUSCH) pour un montant de 1 500,00 € H.T.

Soit un montant total de travaux de 5 180,00 € H.T. Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux

➤ **Contrat aidé CUI**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Etat donne la possibilité aux collectivités territoriales de signer un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Ce contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable sera conclu dans la limite de 24 mois.

La durée hebdomadaire de travail doit être au moins égale à 20 heures.

L'aide mensuelle de l'Etat représente 70 % du traitement. L'employeur est exonéré de cotisations patronales de sécurité sociale dans la limite du SMIC. Il bénéficie en outre d'une aide de l'Etat versée par l'Agence de Service et de Paiement (ASP).

Pour chaque embauche, une convention sera conclue entre pôle emploi et la collectivité.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'embauche pour une personne à raison de vingt heures hebdomadaire.

➤ **Subventions aux associations**

Associations	Montant	Associations	Montant
Amicale du syndicat des eaux	90,00 €	Parents d'élèves APE	270,00 €
Cavaliers de Romazières	270,00 €	ASSE Altviller	279,00 €
USEP ST-Avoid Est	179,00 €	Chorale Récré à sons	270,00 €
Notre Dame du Rosaire	270,00 €	Société des mineurs	270,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	270,00 €	ASSE Lachambre	207,00 €
Assurances Pompiers	430.85 €	Chorale Paroissiale	270,00 €
Conseil de Fabrique	270,00 €	GECNAL	90,00 €

➤ **Vote des taux des taxes locales**

Après en avoir délibéré, il est décidé, à l'unanimité, de reconduire pour 2012 les taux appliqués en 2011.

➤ **Vote du budget 2012**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2012.

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	275 112,00 €	275 112,00 €
FONCTIONNEMENT	497 750,00 €	612 476,00 €
TOTAUX	772 862,00 €	887 588,00 €

➤ **Participation financière au centre de loisirs de Valmont**

Par délibération du 28 février 2012, le conseil municipal de la commune de Valmont a voté les nouveaux tarifs ASLH hors participation de la CAF.

La commune de Valmont prend en charge 5 € par jour et par enfant pour les résidents de Valmont et les enfants des communes d'Altville et de Lachambre qui sont jumelées au centre de loisirs.

Aussi, la commune de Valmont demande à la commune d'Altville de prendre en charge les 5 € pour les enfants d'Altville et les enfants fréquentant toute l'année l'école.

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les 5 € pour les enfants scolarisés en maternelle et en primaire au regroupement pédagogique d'Altville-Lachambre.

Séance du 11 mai 2012

➤ **Modification des statuts de la communauté de communes du Pays Naborien**

II) GROUPES DE COMPETENCES OPTIONNELLES :

2ème Groupe : Politique du Logement et du Cadre de Vie :

Elaboration et Mise en Œuvre d'un programme Local de l'Habitat sur le Territoire communautaire

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat sur le Territoire communautaire

Décision du Conseil Municipal : Vote à l'unanimité.

III) GROUPES DE COMPETENCES FACULTATIVES :

Nouvelles Technologies : Etude, réalisation et gestion de réseaux de haut-débit et très haut-débit sur le Territoire communautaire

Décision du Conseil Municipal : Voix pour : 12, Abstention : 1, Voix contre : 1.

➤ **Participation au périscolaire de Lachambre**

La commune d'Altville a proposé de participer aux frais de fonctionnement de ce dernier, à compter du 1er janvier 2012. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de participer aux frais de fonctionnement de l'accueil périscolaire de Lachambre, à compter du 1er janvier 2012, et selon la méthode de calcul proposée par Monsieur le Maire.

➤ **Etudes concernant la sécurité sur la RD22**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faudrait entreprendre une étude concernant des travaux pour sécuriser la RD22.

Il propose au Conseil Municipal de confier cette étude à la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la convention d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) signée le 19 mars 2010.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition, et charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires.

Tarif de la redevance des Ordures ménagères

Tarif Ménages		Tarif Professionnels	
Personnes	Montant	Conteneurs	Montant
1	138 €	- 120 L	180 €
2	244 €	120 L	300 €
3	288 €	240 L	600 €
4	326 €	360 L	825 €
5 et +	376 €	480 L	1 200 €
		720 L	1 875 €
		750 L	1 875 €
		1100 L	2 750 €

Subvention du Conseil Régional et du FEDER

Faisant suite aux demandes de subventions concernant les travaux d'économie d'énergie et de la construction de la salle d'éveil, la commune a reçu les notifications concernant les aides, à savoir :

✓ Le **Conseil Régional** a accordé dans le cadre du Contrat d'Appui au Développement du Territoire une aide de : 9 000,00 €.



✓ Le **FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)** a accordé une aide financière dans le cadre des Energies renouvelables et Maîtrise de l'Energie – subvention FEDER Mesure B11 "Efficacité Energétique et énergies renouvelables du PO Objectif Compétitivité Régionale et Emploi 2007-2013" pour un montant de 26 151,85 €.



Urbanisme

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX DÉLIVRÉS EN 2011

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
Bernadette Zinkiewicz	10, rue Delphine Motte	Ravalement de façade et isolation extérieure
Khalid Ben Moussa	448, rue de l'Eglise	Construction d'un abri de jardin
Richard Smak	86, rue de Cabourg	Remplacement portes-fenêtres par fenêtres
Georges Lambinet	192, rue de l'Eglise	Remplacement toiture
Frédéric Hector	116, Impasse des Primevères	Remplacement toiture et création Vélux et lucarnes de toit
Commune d'Altwiller	100, impasse de l'Ecole	Ravalement de façade et isolation extérieur
Gautier Lerch	29, rue Principale	Ravalement de façade et remplacement des fenêtres
Laurent Mettelin	97, rue de la Nied	Remplacement toiture, création de vélux et remplacement des fenêtres
Jean-Claude Hector	10, Impasse des Primevères	Remplacement toiture et ravalement de façade
Fernand Bour	38, rue Principale	Pose de volets roulants et porte d'entrée
Claude Verrier	23, rue Principale	Pose d'un auvent porte d'entrée
Denis Schluck	32, Impasse de Chambrey	Remplacement bardage bois couleur rouge bordeaux
Gabrielle Guerber	145, rue Delphine Motte	Remplacement toiture
Norbert Gérard	36, rue Principale	Construction d'un auvent
André Clamme	8, rue de l'Eglise	Remplacement d'un auvent
Josyane Campagna	157, Impasse des Primevères	Ravalement de façade
Fabrice Deniau	449, rue de l'Eglise	Construction d'un abri de jardin
Laurent Stosse	235, rue Delphine Motte	Construction d'un abri de jardin
Pascal Roth	24, Impasse de Chambrey	Ravalement de façade

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2011

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
Pierre Minebo	360, rue Delphine Motte	Construction abri de jardin et chenil
Jean-Jacques Doucher	760, rue de la Nied	Construction d'un bâtiment agricole

Travaux dans la commune

Elagage

L'entreprise VELT BOIS, avec l'aide de conseillers, a procédé à l'élagage des marronniers de la place de la mairie, de l'espace Marial et rue de Cabourg pour un montant de 1 520 euros HT.

Ainsi ces arbres auront moins de prise au vent en cas de tempête.



Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nied Allemande

Bords de Nied

M. Gaël BEHR, technicien rivière du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nied Allemande (SIANA) a convié en date du 7 mars les élus de la commune ainsi que M. Le Maire de Vahl-Ebersing à une visite des aménagements des bords de la Nied.



Le but de cette démarche consistait à apporter les explications quant à la renaturation et à la réhabilitation de la Nied allemande afin de reconquérir la qualité du cours d'eau et de ses affluents.



Remise en peinture du club house



En date du 25 novembre 2011 la Communauté des communes du Pays Naborien a adopté le principe de la mise en place de chantiers d'insertion pour un groupe de 10 jeunes, afin de réaliser des travaux (type peinture) sur des établissements publics des communes membres de l'intercommunalité.

La commune d'Atviller a sollicité le président de la CCPN pour le chantier de rénovation du club-house intérieur et extérieur. Ces jeunes ont réalisé un travail très minutieux et d'une très grande qualité.

Ce groupe était encadré par Christian Welsch, leur formateur. La commune a pris en charge le montant du matériel, environ 1 000 € TTC. Les jeunes étant rémunérés sous la forme d'un contrat d'aide à l'emploi avec un cofinancement Etat/CUCS.



Jeanne d'Arc dans sa nouvelle armure

La remise en état de la statue de Jeanne d'Arc sur le monument aux morts place de la mairie est une réussite tant les détails de son visage et de son armure sont mis en évidence. Un grand merci aux deux personnes pour cette excellente restauration.

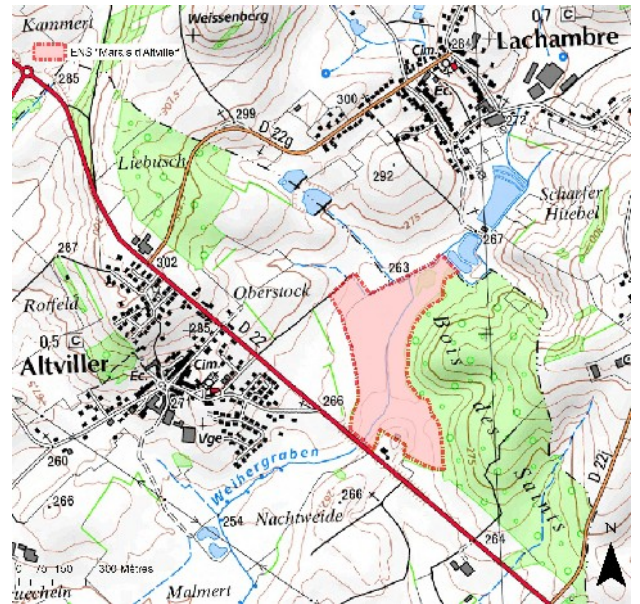


Le Marais d'Altviller, toute une histoire

Une histoire de préservation ...

Le Marais d'Altviller s'étend de part et d'autre du ruisseau du Weihergraben et correspond à un complexe marécageux d'une quinzaine d'hectares.

En 2008, la commune d'Altviller a lancé une expertise environnementale afin de définir les richesses biologiques de ce site. Des inventaires naturalistes ont ainsi été menés au niveau de la flore, des oiseaux, des insectes, des chauves-souris, des amphibiens et des reptiles et 28 espèces d'importance régionale ont été identifiées.



Localisation du site ENS "Marais d'Altviller"

Au regard de cette richesse patrimoniale remarquable, la commune d'Altviller a sollicité le Conseil Général de la Moselle pour une inscription du marais à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département. Fort de son classement en date du 31 janvier 2011, et au vu des soutiens techniques et financiers apportés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nied Allemande (SIANA), l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général de la Moselle, la commune a décidé de s'engager dans un projet de préservation et de valorisation du marais en réalisant des acquisitions foncières ainsi que la mise en place d'un plan de gestion et d'aménagement.

Une histoire de



Vue sur le marais (©ESOPE)

Le Marais d'Altviller se compose de prairies humides, d'une vaste roselière et de saulaies. Les prairies offrent leur floraison printanière haute en couleurs aux yeux du visiteur qui prend la peine de s'en approcher. Les roseaux, collés au Bois des Saints, confèrent au site une ambiance toute particulière, formant un écran végétal teinté de jaune à l'hiver et d'un vert glauque à l'été. Tous ces milieux sont autant de lieux privilégiés d'habitat, de chasse et de reproduction pour nombre d'espèces sauvages.

Les paysages actuels reflètent les contraintes locales d'humidité : les sols les plus humides, impossibles à exploiter par l'agriculture, laissent place aux roseaux alors qu'un plus faible taux d'humidité des prairies permet leur fauche annuelle.

Une histoire insoupçonnée ...

De physionomie aujourd'hui naturelle avec ses prairies et ses roselières, le marais s'originalise par une trajectoire historique tout à fait surprenante. Quel visiteur pourrait se douter que le site correspondait autrefois à un étang ?

Même s'il reste difficile à imaginer, plusieurs indices persistent dans les écrits historiques.



En 1971, l'Abbé Colbus écrivait :

"le Weihergraben ou ruisseau d'Altviller draine les eaux qui descendent des collines qui entourent le village de Lachambre. Les eaux de ce ruisseau étaient autrefois retenues par un étang (Weiher), d'où son nom, et qui se trouvait juste avant l'ancienne tuilerie, transformée en ferme. Il passe sous la route pour entrer dans le Mühlloch où il faisait tourner la roue de l'ancien moulin d'Altviller, disparu vers l'année 1720 (...) Ce moulin, ou vieux moulin d'Altviller existait déjà avant la guerre de Trente ans (XVIIème siècle). Il se trouvait près de la tuilerie, où il y a encore une digue arrêtant l'eau pour former une réserve ou un étang parce que le Wiesgraben de Lachambre apporte peu d'eau. Les propriétaires de ce vieux moulin étaient les seigneurs d'Altviller (...) Quand le moulin était en activité, le meunier devait fournir au Seigneur 3 chapons pour la chute d'eau. Il devait payer en outre une contribution annuelle de 25 florins et fournir 100 carpes. La taxe donnant droit à la pêche se montait à un franc."



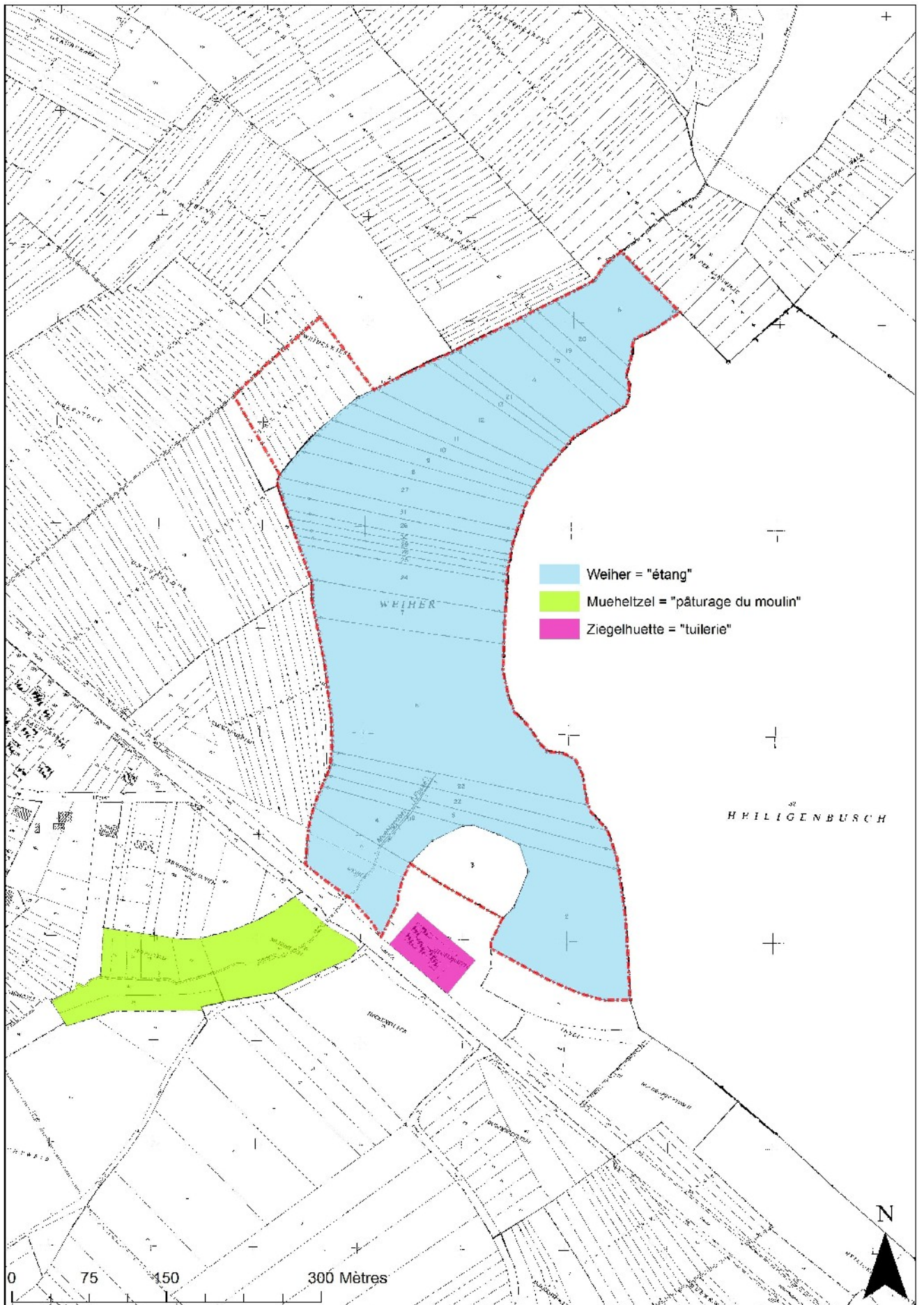
Digue sud-ouest dont le talus est marqué par des haies (©ESOPE)



Digue sud-est dont le talus est colonisé par des friches (©ESOPE)

Les toponymes présents sur le cadastre communal apportent aussi de précieux témoignages de l'histoire passée : **Weiher** porte tout ce qui touche à l'ancien

étang (Weiher, Weiherwiese, Weihergraben), **Muehl** considère tout ce qui est lié au moulin (Mueheltzel, Muehlgraben) et la tuilerie se traduit par **Ziegelhuette**.



Le Marais d'Altviller présente donc une utilisation humaine ancienne étroitement liée à l'exploitation de l'eau :

- un étang voué à contenir les eaux venant des coteaux de Lachambre pour alimenter l'ancien moulin d'Altviller ;
- un étang également utilisé pour la pêche ;
- une tuilerie qui utilisait les eaux de l'étang pour malaxer l'argile.

Quant à retracer l'histoire, cela relève d'une démarche plus hypothétique mais quelques faits peuvent vous aider à en reconstituer le fil :

- l'ancien moulin d'Altviller a cessé de fonctionner vers 1720 consécutivement à la construction d'un nouveau moulin en 1700 sur la branche de la Nied qui vient de Marienthal et où l'eau était plus abondante ;
- l'étang a été asséché entre les années 1740 et 1750 afin de regagner des terres agricoles qui ont été mises en vente par les Seigneurs d'Altviller ;
- les activités de l'ancienne tuilerie ont cessé en 1890 pour voir la construction d'une première ferme en 1893 détruite en novembre 1944 pour être reconstruite dans son état actuel en 1960.

Tous ces aménagements aujourd'hui disparus perdurent dans les archives et sur le site, même s'il est parfois difficile de les mettre en lumière sans un œil attentif. Sachons préserver et valoriser ce riche patrimoine transmis par nos anciens.

Une histoire à découvrir ...

Toutes ces recherches sur le Marais d'Altviller, qu'elles soient historiques ou écologiques, ont également été menées afin de vous le faire découvrir prochainement. En attendant de vous les présenter dans le cadre de futures manifestations publiques, vous pouvez d'ores et déjà en observer certaines d'entre elles en empruntant le sentier pédestre reliant Altviller à Lachambre.



©ESOPE



La Vie au village

Repas des anciens

A l'invitation de Mme Simone HAMANN, Maire de Lachambre et à celle de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire d'Altviller, nombreuses étaient les personnes de 65 ans et plus ayant répondu présent le 26 février 2012 au foyer de Lachambre pour partager le « repas des Aînés » préparé par Cédric THIEL.

Cette année, le gendarme Bernard Grzesitza de la brigade de Folschviller, dans son allocution, a présenté « les risques aux arnaques » dans divers domaines. Les moyens utilisés par les arnaqueurs ne sont limités qu'à ceux du fruit de leur imagination (démarchages à domicile, faux professionnels, faux



artisans notamment dans le domaine de la rénovation de maisons ...).

Il appartient donc à tous d'être très vigilants afin de ne pas tomber dans les pièges. De l'observation et un esprit critique peuvent aider tout à chacun. Il n'en demeure pas moins que certaines escroqueries peuvent être qualifiées de « très fines » où les arnaqueurs s'en prennent à des personnes plus vulnérables.

La coutume étant l'alternance pour le lieu du repas, ce sera donc à Altviller que se rassembleront les aînés en 2013.



Des noces de Diamant



C'est le 19 avril 1952 que fut célébré le mariage d'Alice Thil, fille du boulanger du village, avec Arnouf Bour.



Installés à Altviller, Arnouf mène une carrière de 34 ans aux HBL, au puits de Folschviller, puis à Sainte-Fontaine, tout en participant activement à la vie du village au sein de la société des ouvriers mineurs, du corps des sapeurs-pompiers et du conseil municipal. Alice, mère au foyer de 3 enfants, cultive son jardin et fait partie durant de très nombreuses années de la chorale paroissiale et de la troupe de théâtre Schwätze-Blott. Aujourd'hui Alice et Arnouf participent au club des aînés. Félicitations à ce couple.

Du changement au secrétariat

Suite à la démission de la secrétaire de mairie, Madame Marie-Noëlle Thiel, en date du 7 décembre 2011, la Commune a pourvu au remplacement de ce poste. C'est depuis le 9 janvier 2012 que Madame Laurence Riff vous accueille dorénavant. La commune remercie Madame Marie-Noëlle Thiel pour son travail accompli durant ces 9 années.

Madame Riff partage cette fonction sur deux communes (Altwiller et Lelling). La nouvelle répartition des horaires a permis une couverture de tous les jours de la semaine, soit un accueil les lundis, les mardis, les mercredis et les vendredis ; les jeudis étant réservés aux travaux administratifs.

Cette nouvelle réorganisation permet une meilleure relation avec les différentes institutions et renforce sa présence au quotidien auprès du maire dans l'établissement des nombreux dossiers (administratifs, subventions, etc...) .



Et du renfort

Par décision du Conseil Municipal, en date du 30 mars 2012, un poste administratif a été créé sous forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable sera conclu dans la limite de 24 mois. La durée hebdomadaire de travail sera de 20 heures.

Depuis le 4 juin c'est Madame Cassandra Makiello, habitante d'Altwiller, qui occupe ce poste. Elle secondera la secrétaire de mairie dans les tâches de classement et d'archivage dans un premier temps.

Concours des maisons fleuries

Concours municipal 2012

La municipalité a décidé de reconduire le concours communal de maisons fleuries. Il est inutile de vous inscrire, toutes les maisons y participeront.

Le Jury sera composé de représentants extérieurs au village. Il parcourra les rues de notre village courant juillet pour noter les fleurissements existants. Les plus jolis seront retenus d'après les critères de qualité, de quantité, d'originalité, de propreté...

Un grand merci aux personnes du jury pour le temps qu'ils accordent à la visite du village.

Concours départemental 2012

Lancement du concours 2012 " **Je fleuris la Moselle** ". Les candidats devront, pour pouvoir s'inscrire, prendre : une photo générale de leur habitation, effectuée depuis la rue ; une photo de leurs espaces fleuris devant leur habitation (visibles de la rue) ; une photo en gros plan d'une de leurs jardinières ou espaces fleuris (visibles de la rue).

Ils devront ensuite les télécharger sur le site ou les envoyer, accompagnées du carton d'inscription qu'ils peuvent retirer soit à la mairie, soit dans une agence du Républicain Lorrain, un office de tourisme ou dans une enseigne du réseau du Magasin Vert, Point Vert, Point Vert le Jardin.

La date limite des inscriptions est fixée au 15 juillet 2012.



Sapeurs-Pompiers à Altviller

Les derniers mouvements au sein du corps local

Le corps local des sapeurs pompiers a vu le départ le 1/10/2011 du caporal chef Anne Louise Picq après 25 ans consacrés à l'assistance et au secours des autres. Elle quitte également, à cette même date, sa fonction de Présidente de l'Amicale des sapeurs pompiers, qu'elle anima pendant 7 années. Merci Anne Louise.

On note aussi le départ du sapeur Sébastien Urbaniak pour motif de déménagement, le 01/03/2012

Sur le plan des promotions, le corps a vu la nomination de Frédéric Weyrath au grade de caporal, à dater du 01/01/2012.

Au niveau des arrivées, à dater du 1er juillet 2012, le corps reçoit le renfort de 3 nouvelles recrues qui, après plusieurs années en qualité de jeunes sapeurs-pompiers (J.S.P) au Centre de Secours de St-Avoid, ont réussi leurs examens pour intégrer le corps local comme sapeurs-pompiers volontaires : il s'agit de Marie Tutenuit, Marine Broquard, Valentin Roth, d'Altviller.



Bienvenue et bonne route au sein du corps.

Réglementation sonore

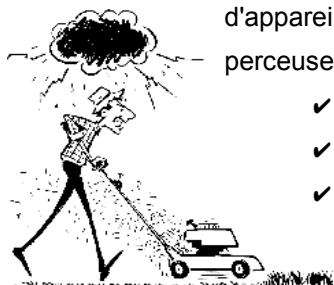
Bruits de voisinage, scooters, aboiements... le bruit, véritable "pollution sonore", est de plus en plus difficile à supporter. Chacun se doit de prendre un minimum de précautions.

De simples règles de civisme peuvent suffire à éviter les litiges :

- ➔ prévenir ses voisins en cas de festivités,
- ➔ effectuer ses travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique à des horaires réglementés :
 - ✓ les jours ouvrables de 8h à 12h, de 14h à 19h30
 - ✓ les samedis de 8h à 12h et de 14h à 19h
 - ✓ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Éviter les bruits aux sorties de réunions ou autres.

Propriétaires veillez au respect de votre voisinage.



Chiens errants

La divagation des chiens est interdite sur la commune. Les propriétaires d'animaux domestiques sont priés d'être vigilants car en plus des nuisances diverses que les animaux occasionnent, ils représentent un danger pour la circulation et nos enfants à la sortie de l'école ou dans la cour de récréation. La responsabilité du propriétaire serait totalement engagée en cas de problème.



La Vie associative

Association Socio-culturelle

Schwätze-Blott

La troupe du "Schwätze Blott" d'Altville a fait salle comble samedi 28 et dimanche 29 avril. Ce sont environ 200 spectateurs qui sont venus applaudir les plaisanteries des acteurs.



Que ce soit " Ich wää topmodel " ou " S' Melie nîcht extra-Ferien ! ", les pièces écrites et jouées par les acteurs ont enthousiasmé le public. Eclats de rires et surprises étaient au rendez-vous.. Bravo à tous pour ce super-spectacle.

Prochaine représentation de la troupe le 2 septembre à Lachambre.

Marche du muguet

La journée de la Fête du Travail commence à 9 h par la marche du muguet qui a rassemblé une soixantaine de personnes : douze kilomètres à parcourir , le ravitaillement attendait les marcheurs sur les hauteurs de Saint-Avold, Ce sont ensuite 109 personnes qui se sont retrouvées au foyer, en toute convivialité, autour d'une bonne table.



Les crécelleurs

Les enfants ont parcouru les rues du village, matin et soir, au rythme de l'angélus, les cloches étant une nouvelle fois parties pour Rome.

Les activités de l'ASCA

Peinture, patchwork, tricot
gymnastique, club des aînés
yoga, art floral, informatique

Toutes les informations sur le site : <http://asca.altviller.free.fr>

Microtel Altviller

Le club Microtel d'Altviller passe sa troisième année à œuvrer pour la devise "non à l'illectronisme" .

Le taux de participation est de 65% , soit une vingtaine de participants dans les catégories " débutants et perfectionnement " + une formation spécifique Joomla, pour création de site internet.



D'ici la fin de l'année 2013 / début 2014, notre commune devrait disposer de l'internet haut débit, c'est-à-dire un débit entre 8 Mbps et 20 Mbps, ce qui permettra de bénéficier de l'offre triple play (Internet, TV, téléphone), ceci à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays Naborien, pour l'ensemble des communes.



À l'école



Sport, culture et spectacle

Plusieurs rencontres USEP se sont déroulées, en novembre. Altviller a accueilli Lixing, en juin à Leyviller avec tout le secteur rural pour l'athlétisme.

Des spectacles avec les musiques du monde qui ont présenté les instruments d'Afrique, et les bêtises d'Agathe qui nous a sensibilisé aux dangers domestiques.

Les enfants ont visité la ferme de Dedeling et sa bergerie au mois d'avril et ont participé à une sortie poney au mois de juin à Altviller.



Récré' à sons

Quelques nouvelles de la chorale...

Nous répétons toujours le lundi soir, de 20h à 22h, au foyer de Lachambre, sous la direction d'Olivier Grün. Si le cœur vous en dit, nous serons heureux de vous y accueillir. La rentrée est prévue le 3 septembre 2012.

Depuis janvier, nous avons animé la fête des grands-mères à la maison de retraite Lemire ; participé au concert Rétina à Farébersviller pour la recherche en ophtalmologie ; et au concert humanitaire du lycée Poncelet au profit de l'UNICEF. Nous avons clôturé notre saison lors de la fête de la musique, le 22 juin dernier, aux abords du foyer de Lachambre, accompagnés de l'harmonie municipale de Saint-Avold et de Raoul Parazza, saxophoniste d'Altviller.



Nous avons d'ores et déjà des engagements pour la fin de l'année : le festival international de chant choral d'Oeting le 22 septembre ; celui de Saint-Avold le 27 septembre à l'église du Wehneck ; et la 4ème édition de " NOEL ENSEMBLE " à Altviller, dimanche 16 décembre.

Récré' à Sons vous souhaite un bel été et espère vous compter prochainement parmi ses auditeurs, ou pourquoi pas parmi ses chanteurs.



Romazières



Carnaval au poney-club

avec Léa Didier, Noémie et Océane Hector, Juline Loiseau, Syrine Mechlouf et Bertille Guerber.



Durant le week-end des 28 et 29 avril s'est déroulé le concours d'obstacles au domaine de Romazières à Altviller. Pour qui n'est pas fan de la discipline, il y a toujours la possibilité de visiter la mini-ferme ou de suivre la démonstration de maréchalerie.

Mme Christel Fritz, M. Dominique Steichen, représentant la Communauté de Communes du Pays Naborien (partenaire de la manifestation), MM. Jean-Jacques Ballèvre, Serge Muller et Claude Déru, membres de la municipalité, étaient présents dimanche aux côtés de Bertille Guerber et de son équipe.

Conseil de Fabrique

Elections au Conseil de Fabrique le 13 mars 2012.

Sur proposition de l'Abbé Piotr Szufflita, et après approbation du conseil, ont été élues :

Mme Maria-Pia Natale, présidente, succédant à M. Laurent Stosse, démissionnaire

Mme Joëlle Talaga, secrétaire, succédant à Mme Marie-Noëlle Thiel, démissionnaire.

Le restant du bureau demeure inchangé :

M. Henri Closset, trésorier, Mme Marguerite André, membre, Mme Stéphanie Kritter, membre.

Chorale paroissiale

Le soleil était au rendez-vous pour le traditionnel « barbecue » annuel organisé par les choristes de l'inter-paroissialité. Après la messe du 17 mai, célébrée par l'Abbé Piotr, direction le foyer d'Altviller, où tout le monde s'était donné rendez-vous ; la table bien garnie par les gâteaux d'apéritif n'attendait que les choristes. Bonne humeur, convivialité, repas copieux, tous les ingrédients étaient réunis pour que, tout au long de la journée, la fête fut une réussite en tous points.



Autrefois

CENT ANS D'HISTOIRE LOCALE SE TERMINE !

Le plus ancien et dernier café du village a éteint ses lumières.

C'était en 1910 que l'arrière-grand-père de l'actuel propriétaire du Café Rouget " **Ancienne Auberge** " a pris ce commerce en main.

Joseph Ballèvre s'y installa avec sa famille et y a vécu et œuvré pendant une trentaine d'années. Il l'a ensuite cédé à sa fille Delphine Hauser pour la gérance qu'elle a exploitée pendant la dernière guerre et en tout une quinzaine d'années. Il y eut ensuite une succession de locataires gérants jusqu'au décès de ce grand-père.

C'est alors que les parents de Régis Rouget, Gaston et Suzanne, petite-fille de Joseph Ballèvre, ont repris le flambeau. Ils ont rénové et transformé la bâtisse et exploité à leur tour ce commerce pendant une quinzaine d'années. Après cette période ils cédèrent celui-ci à Régis et Véronique, qui à leur tour y ont passé 28 ans.

Voilà à présent arrivée la fin d'une affaire qui a duré 100 ans et a laissé de bons souvenirs à ceux qui y sont passés, car ce fut un lieu de rencontre pour jeunes et moins jeunes au cœur du village.

La famille ROUGET remercie tous les fidèles qui y sont passés et en garde le bon souvenir.

La fermeture du café entraîne également la dissolution du club épargne qui y a siégé pendant une trentaine d'années et comptait une centaine de membres.



Texte et photo : Suzanne ROUGET

Les informations utiles

Dates à retenir

Fête de l'été

organisée par les associations du village, elle se déroulera le samedi 21 juillet rue du coin

Zone humide le Marais d'Altville

réunion publique le 21 septembre au foyer d'Altville

Nettoyons la nature

l'opération se fera le 22 septembre Rendez-vous devant la mairie à 9h

Marche gourmande Altville Lachambre

la 4ème édition aura lieu le 30 septembre

Fête du village

les 13 – 14 – 16 octobre

Soirée Beaujolais

le 23 novembre

Les permanences en Mairie

Lundi de 17 h à 19 h

Mardi de 11 h à 12 h

Mercredi de 16 h à 17 h

Vendredi de 10 h à 12 h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altville@wanadoo.fr Site Internet : <http://www.mairie-altville.fr>

Ordures ménagères

ramassage hebdomadaire :

- déchets courants : le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié

- déchets recyclables : le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié.

- ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois reporté si férié.

- déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)

Heures d'ouverture : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les permanences à Saint-Avoid à l'hôtel de ville :

Sécurité Sociale : le mardi et le vendredi de 8 h à 11 h 30

Caisse d'Allocations Familiales : le mercredi de 9 h à 11 h 30

Assistance sociale : le vendredi de 9 h à 11 h

CRAV (caisse de retraite) le jeudi de 9 h à 12 h

et sur rendez-vous (Tél. indigo 0 825 05 42 09)

à la mairie annexe Conciliateur de justice André Marin : 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h

Les N° de téléphones utiles

Service médical d'urgence : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73 E.d.F. : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2 rue de Vahl à Laning, Abbé Piotr Szuflika

Tél. et Fax : 03 87 90 98 41 Portable : 06 12 02 05 94 Courriel : laningparoisse@wanadoo.fr

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).